



---

## Rapport du directeur de l'École spécialisée du Ceras

*novembre 2007 à octobre 2008*

---

### **En préambule**

Je tiens à adresser mes vifs remerciements aux membres du Conseil de fondation pour ma nomination en tant que directeur de l'École spécialisée du Ceras. Cette nomination, qui survient dans un contexte avec des enjeux cruciaux pour l'enseignement spécialisé, est une marque certaine de confiance. Je leur en suis très reconnaissant.

### **Départ de notre ancien directeur général**

La fin de l'année scolaire 2007-2008 a été marquée par le départ à la retraite de notre ancien directeur général, M. Jean-Claude Kohler. J'ai eu l'immense mais court (puisque limité à une année scolaire) privilège de le côtoyer. J'ai pu découvrir ses nombreuses et indéniables qualités professionnelles et personnelles. J'ai grandement apprécié sa confiance, sa disponibilité et son esprit d'ouverture. A ses côtés, j'ai commencé mes premiers apprentissages du métier de directeur. De ce riche chemin partagé avec lui, je retiens sa visée plaçant les élèves au centre des préoccupations, sa grande sensibilité aux dimensions humaines des processus « managériaux » et sa vision de la fonction directoriale qui ne limite pas celle-ci à un simple relai administratif se bornant à appliquer des normes exogènes sans se soucier de leurs finalités, de leur sens et de leur impact sur les personnes.

J'exprime toute ma gratitude à M. Jean-Claude Kohler et lui souhaite une heureuse, longue et active retraite.

### **Nouvelle équipe de direction**

Le contexte lié à la RPT, impliquant notamment une évolution disjointe en termes de sources de financement et d'interlocuteurs des entités appelées anciennement secteur « enfance et adolescence » et secteur « adultes », a amené le Conseil de fondation à supprimer le poste de directeur général et à créer deux institutions autonomes au sein d'une même fondation : l'École spécialisée (ÉS) et l'Unité de formation professionnelle (UF), ayant à leur tête chacune un directeur (respectivement, le soussigné et M. Charles Faivre) et bénéficiant des services d'une administration transversale (avec à sa tête M. Jean-François Iseli, directeur administratif et financier de la fondation).

La direction de l'ÉS s'est enrichie de l'apport de M. Raymond Studer, nommé directeur-adjoint en août 2008. M. Studer a été pendant 20 ans (1988-2008) éducateur de l'internat au sein de notre institution. Auparavant, il avait travaillé comme éducateur au Centre ASI (Alfaset), La Chaux-de-Fonds. Il avait alors accompli une formation en cours d'emploi d'éducateur spécialisé à l'École d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg (1988). M. Studer est par ailleurs détenteur d'un CFC de dessinateur en microtechnique (1971). A ce titre, il a travaillé comme technicien constructeur dans plusieurs bureaux techniques. Il est au bénéfice de plusieurs formations complémentaires, notamment celle de praticien formateur (École d'Éducateurs Spécialisés de Fribourg, 1994). Avec lui, nous continuons d'initier et d'affiner un ensemble de réflexions sur différents dossiers institutionnels. Je remercie M. Studer de son engagement et de son dynamisme au service de nos élèves et de nos collaborateurs et lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle fonction.

Mme Sylvie Cottier-Lehmann, médecin de l'ÉS du Ceras, membre de la direction, nous apporte constamment des éclairages pertinents et pointus sur différentes thématiques institutionnelles. Cet apport est d'autant plus précieux qu'il intervient dans un contexte mouvant qui voit un déplacement des références conceptuelles de l'enseignement spécialisé. Ce contexte nous incite précisément à privilégier des approches basées sur la complémentarité et sur le croisement des perspectives. Il serait en effet regrettable et hautement fâcheux de croire qu'un « nouveau » modèle peut se substituer à un « ancien » sans que les acquis de ce dernier soient judicieusement intégrés et pris en compte. Je remercie Mme Cottier-Lehmann de sa précieuse et efficace collaboration.

Le directeur administratif et financier de la fondation, M. Jean-François Iseli, nous appuie dans nos tâches avec une grande efficacité et un profond sens de la rigueur et de la qualité. Ses apports au sein du colloque de direction ÉS ne se limitent pas à des aspects purement techniques ou gestionnaires mais s'inscrivent dans une vision pertinente et globale des enjeux qui se présentent à notre ÉS et à notre fondation. Je lui exprime mes vifs remerciements.

Les relations entre l'ÉS et l'UF, en lien avec la RPT, s'inscrivent désormais dans un nouveau contexte. En dépit de ce paramètre, une active et agréable collaboration ainsi qu'un souci constant d'échanger caractérisent les relations avec mon collègue directeur de l'UF, M. Charles Faivre. Qu'il en soit remercié.

## **Contexte général**

### ***RPT et concordat***

Au niveau national, deux paramètres majeurs insufflent une nouvelle dynamique dans le paysage de l'enseignement spécialisé et, partant, dans celui de l'ensemble du système de formation : la RPT et l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée.

Depuis janvier 2008, le régime AI qui régissait la formation scolaire spéciale a été repris par les cantons. Plus qu'un mécanisme financier, ce mouvement a une teneur symbolique majeure : désormais tous les enfants quelles que soient leurs difficultés ou problématiques (physiques, langagières, mentales, comportementales, sensorielles, etc.) sont d'abord et avant tout des élèves qui relèvent d'un mandat public de formation via les systèmes d'enseignement cantonaux. A la notion du handicap lu à travers une grille « déficitaire » et « syndromique » se substitue un modèle orienté vers la détermination des besoins éducatifs particuliers et la mise en place d'un environnement permettant d'y répondre.

### ***Cantonalisation de la formation scolaire spéciale***

Les processus liés à la RPT et au concordat se déploient progressivement au niveau cantonal. Pour préparer et piloter la reprise de l'ancien droit AI en matière de formation scolaire spéciale, le canton de Neuchâtel a opté pour la création de l'Office de l'enseignement spécialisé (OES), entité rattachée au Service de l'enseignement obligatoire (SEO). Le cadre réglementaire a été établi avec le REFOSCOS. Les nouvelles procédures cantonales en lien avec les différentes prestations de la pédagogie spécialisée (écoles spécialisées, soutien pédagogique spécialisé, mesures pédago-thérapeutiques ambulatoires) continuent d'être implantées et formalisées à travers différents formulaires et documents. Trois écoles spécialisées (ÉS du Ceras, Centre pédagogique de Malvilliers et secteur « enfance et adolescence » des Perce-Neige) ont changé d'affectation départementale et passé du DSAS au DECS. Celles-ci dépendent désormais d'un point de vue financier du subventionnement cantonal. La ratification de l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée fera l'objet d'un débat au Grand Conseil en juin 2009.

Ces différentes évolutions correspondent à nos yeux à une opportunité à saisir car elles sont porteuses d'un potentiel de créativité et de construction. Il s'agit en effet rien de moins que d'établir les nouvelles bases conceptuelles de la prise en charge des enfants et des élèves en situation de handicap. A ce titre, les défis qui se présentent à nous sont passionnants.

Malheureusement, force est de constater que ce processus au niveau cantonal a démarré dans des conditions pour le moins funestes. Les autorités cantonales ont voulu encadrer le passage du DSAS au DECS par un protocole amalgamant de façon fort fâcheuse les objectifs liés à la mise en œuvre de la RPT avec un programme aux visées essentiellement structurelles et économiques (RENARD), dans une démarche unilatérale qui fait fi de tout esprit de partenariat et de concertation et qui impose un calendrier pour le moins serré et irréaliste.

### ***Déclaration de coopération***

Une ouverture a été apportée par la suite à travers la signature d'une déclaration de coopération entre l'État (par le DECS) et les trois fondations (Ceras, Perce-Neige et Centre pédagogique de Malvilliers) le 7 mars 2008. Ce document ramenait les débats à la hauteur des enjeux : une réflexion sur les besoins particuliers des élèves en référence à l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée et au plan stratégique cantonal en la matière. Et le 8 mai 2008, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du DECS, au sein de notre Conseil de fondation. Cette visite a été empreinte d'un climat d'écoute partagée et respectueuse des préoccupations de chaque partenaire.

### ***GT-ECOSP***

Dans le prolongement de cette dynamique rétablie, un groupe de travail intitulé GT-ECOSP (Groupe de travail des écoles spécialisées) a été institué. Ce dernier est composé, en plus du chef de l'OES (président) et de l'inspectrice de l'enseignement spécialisé, de 12 membres représentant les trois fondations (4 délégués par fondation). Pour le Ceras, la délégation est constituée de Mme Anne-Christine Pellissier (membre du Conseil de fondation, secrétaire) et de MM. Jean-Marie Lack (membre du Conseil de fondation, vice-président), Jean-François Iseli (directeur administratif et financier de la fondation) et le soussigné. L'objectif de ce groupe, tel qu'annoncé par le chef de l'OES dans sa lettre du 13 mai 2008 et lors de la première séance du 1<sup>er</sup> octobre 2008, est de préparer le positionnement du pôle « écoles spécialisées » à sa future et nécessaire interaction avec l'école régulière en prévision du plan stratégique en matière de pédagogie spécialisée ainsi que de se profiler comme une force de proposition dans le processus lié à la ratification de l'accord intercantonal.

En amont, des travaux préparatoires ont été élaborés selon deux axes :

- l'envoi et le recueil d'un questionnaire (Fiche d'identité de l'école spécialisée) dont le but est d'établir un descriptif des différentes entités de prestation composant chaque école spécialisée ainsi que de quelques processus internes (système d'entretien et de développement des collaborateurs, suivi de la formation continue, processus décisionnels, suivi de la qualité des prestations, mécanismes de prise en compte de l'avis des représentants légaux dans la construction des projets pédagogiques). Je remercie mes collègues de direction ainsi que tous les collaborateurs qui nous ont donné des retours pertinents sur les différentes thématiques de ce questionnaire ;
- l'institution d'un groupe de travail GT-BEP (Besoins éducatifs particuliers des élèves) dont le but est de définir et recenser les BEP pris en charge par les trois écoles spécialisées. Ce GT mobilise des équipes professionnelles issues des trois institutions. Pour notre ÉS, la délégation est constituée de Mmes Anouk Pipoz et Joëlle Rosé, enseignantes. Je les remercie de leur investissement au sein de ce GT.

Nous apprécions positivement la dynamique liée à ces travaux et estimons que ces réflexions sont nécessaires. Mais il est essentiel, pour que l'effet positif de ce mouvement soit durable, que le processus ne glisse pas vers une entreprise axée uniquement sur le structurel ou sur l'exclusive finalité de rationaliser les prestations. Dans une perspective d'interaction avec l'école régulière, il est capital également que le système enseignement spécialisé soit lisible à travers des écoles spécialisées reconnues dans leurs missions respectives.

### ***Procédures d'admission et de réorientation***

L'année scolaire passée a vu démarrer la mise en pratique des nouvelles procédures cantonales en matière de formation scolaire spéciale. Au niveau des admissions, la procédure situe l'école régulière comme instance de signalement et d'initiation de la demande et l'OES comme plateforme d'indication et d'allocation. Sur la base de l'indication fournie par l'OES, les parents prennent contact avec l'école spécialisée, laquelle procède à l'organisation d'une visite et d'un stage puis à l'établissement d'un bilan discuté avec les parents puis adressé à l'OES. Sur la base de tous ces éléments, l'OES rend une décision.

Cette année scolaire verra l'incorporation de quelques nouveautés au niveau de la procédure d'admission :

- l'introduction d'une période de recevabilité des demandes allant de la rentrée d'août au 31 mars. Pendant cette période, différentes étapes sont franchies : instruction du dossier, préavis du médecin-conseil de l'OES, préavis de l'inspectrice de l'enseignement spécialisé, préavis de l'OES, organisation du stage par l'école spécialisée et bilan ;
- l'institution d'une commission d'indication qui se réunit fin avril. Cette commission procède à l'examen de tous les dossiers soumis, évalue les besoins particuliers de chaque élève en regard de la demande et des ressources du contexte scolaire régulier et donne à l'OES une indication pour chaque demande.

Par ailleurs, une procédure de réorientation d'élèves d'une école spécialisée à une autre a été mise en place. Cette procédure met en œuvre un certain nombre de principes : implication des parents en amont de la démarche, mise en lien des professionnels des deux écoles spécialisées et leur permanente interaction, suivi régulier par l'inspectrice de l'enseignement spécialisé et finalisation de la procédure par la co-signature des deux écoles spécialisées du formulaire OES. La formalisation de cette procédure correspond à nos yeux à une nette avancée en ce qu'elle limite les risques d'un fonctionnement par formulaires interposés.

Nous relevons l'excellente collaboration avec l'OES dans ces différentes démarches.

### **Personnel**

L'année scolaire passée a été marquée par un large mouvement du personnel.

Suite à l'ouverture de notre 10<sup>ème</sup> classe, nous avons engagé dès août 2008 Mme Émilie Duroux en tant qu'enseignante spécialisée (poste à 100%). Titulaire du « Diplôme d'enseignement spécialisé » délivré par l'Institut de pédagogie curative scolaire de l'Université de Fribourg (2004) et de « l'Attestation d'enseignement primaire et enfantine » et du « Certificat de maturité pédagogique » délivrés par l'École normale de Sion (2000), Mme Duroux dispose d'une bonne et riche expérience dans le domaine de l'enseignement spécialisé (classes internes et soutien pédagogique itinérant). Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Suite à l'extension de l'unité ambulatoire de langage (passage de 1 EPT à 2 EPT), nous avons engagé dès août 2008 Mme Marceline Calame Ruffieux pour un poste d'enseignante spécialisée à 50%. Mme Calame Ruffieux est au bénéfice d'un riche et solide parcours professionnel. Outre ses formations initiales de maîtresse enfantine (1976) et d'éducatrice sociale HES (1987), Mme Calame Ruffieux est au bénéfice d'une formation d'enseignante spécialisée (1997). Actuellement, elle suit la formation -2/+2 dans le cadre de la HEP-BEJUNE. Après un parcours d'une dizaine d'années en internat auprès d'enfants atteints d'un handicap physique, puis de quelques années auprès d'enfants et d'adolescents en difficultés scolaires et relationnelles, Mme Calame Ruffieux a travaillé au titre d'éducatrice-enseignante dans une classe de la fondation Les Perce-Neige. Au sein de cette même fondation, elle a travaillé pendant 5 ans au soutien à l'intégration. Durant l'année scolaire passée, elle a travaillé comme enseignante de soutien pédagogique aux Geneveys-sur-Coffrane. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Calame Ruffieux et nous réjouissons de nos futures collaborations.

Mme Marie-Paule Matthey Pierret-Borel, enseignante spécialisée au sein de notre UAL, a souhaité donner une autre orientation à sa vie professionnelle. Nous lui souhaitons plein succès dans la suite de son parcours.

Pour remplacer Mme Marie-Paule Matthey Pierret-Borel, nous avons engagé, dès août 2008, Mme Myriam Robert-Nicoud-Charrière au titre d'enseignante spécialisée (poste à 50%). Titulaire du Certificat pédagogique pour l'enseignement dans les écoles primaires et secondaires, section préprofessionnelle (École normale de Neuchâtel, 1984) et du Diplôme de maîtresse de l'enseignement spécialisé (École normale de Neuchâtel, 1995), Mme Robert-Nicoud a travaillé pendant 13 ans à l'école primaire de Vilars et pendant 10 ans dans la classe de développement de Fontainemelon. Son riche parcours sera une ressource certaine pour les élèves suivis par notre UAL. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre ÉS.

Dans le secteur orthophonie, nous avons enregistré à la fin de l'année scolaire passée le départ à la retraite de Mme Geneviève Mühlemann-de Perrot. C'est en janvier 2001 que Mme Mühlemann a été engagée en qualité d'orthophoniste par notre institution. Titulaire du Certificat d'études supérieures d'orthophonie (Université de Neuchâtel, 1968), Mme Mühlemann a enrichi sa formation initiale par plusieurs perfectionnements, notamment le cours Bobath. Ses qualités, tant sur le plan humain que professionnel, ont été appréciées de tous. Nous lui souhaitons une retraite paisible et pleine de projets et la remercions pour toutes ces années passées au service de nos élèves.

En lien avec le départ à la retraite de Mme Mühlemann et l'ouverture de la 10<sup>ème</sup> classe, nous avons engagé dès août 2008 Mme Marie-France Paillard Dind en qualité d'orthophoniste pour un poste à 90%. Mme Paillard Dind est titulaire d'un diplôme d'orthophoniste (Université de Neuchâtel, 1982) et est au bénéfice d'une expérience professionnelle riche et variée : en milieu scolaire, institutionnel et en centres logopédiques (Yverdon et Neuchâtel). Son parcours l'a amenée à travailler avec des enfants et jeunes adultes suivis dans des classes ou en ambulatoire et à développer ainsi des interactions étroites dans le cadre de réseaux pluridisciplinaires. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre institution et nous réjouissons de nos futures collaborations.

Dans le secteur ergothérapeute, nous avons enregistré la démission de Mme Marianne Lebet qui a souhaité donner une nouvelle orientation à son parcours professionnel. Mme Lebet est au bénéfice d'un diplôme d'ergothérapeute obtenu à l'École d'études sociales et pédagogiques (ÉESP) de Lausanne en 1975. Elle a travaillé dans notre institution de 1974 à 1976 et de 1978 au 30 juin 2008 à raison de 70 à 80% en moyenne. Dans l'exercice de sa fonction, Mme Lebet a notamment accompagné nos élèves fréquentant la préformation qui s'organisait conjointement par notre ÉS et l'UF. Elle a également été pendant plusieurs

années responsable des moyens auxiliaires et de la bibliothèque. Nous la remercions vivement de son engagement et formons nos vœux les meilleurs pour son avenir.

Pour remplacer Mme Lebet, nous avons engagé dès août 2008 Mme Linda Frey en qualité d'ergothérapeute pour un poste à 100%. Mme Frey a terminé ses études à l'ÉESP de Lausanne, filière ergothérapie en juin 2008. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre institution et nous réjouissons de collaborer avec elle.

Mme Isabelle Fréchette qui avait demandé et obtenu un congé sabbatique d'une année civile (2008) n'a pas souhaité regagner son poste. Mme Fréchette est titulaire du Baccalauréat en sciences de la santé (ergothérapie) délivré par l'Université de Laval en 1999. Elle a complété sa formation par plusieurs cours, notamment sur l'intégration sensorielle. Elle a travaillé pendant plus de 2½ ans à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds en pédiatrie avant de rejoindre notre institution en 2003. Dans notre ÉS, elle a notamment participé à la mise en place de la structure pluridisciplinaire qui œuvre autour des élèves de la classe de M. Lionnel Dubois. Nous remercions Mme Fréchette pour ces années passées au service de nos élèves et formons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours.

Mme Caroline André a remplacé Mme Fréchette dès janvier 2008. Elle nous quitte en cette fin d'année civile. Nous la remercions de son engagement en faveur de nos élèves et formons nos meilleurs vœux pour la suite de son parcours professionnel.

Pour remplacer Mme Fréchette, nous avons procédé récemment à l'engagement de Mme Joanne Roth, jeune diplômée de l'ÉESP de Lausanne, filière ergothérapie. Mme Roth entrera en fonction en janvier 2009. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous réjouissons de nos futures collaborations.

Dans le secteur ergothérapeute, nous avons également enregistré le retour de Mme Caroline Bandelier Meystre dans notre unité ambulatoire de traitement à Cormondrèche, qui avait souhaité avoir un congé sabbatique durant l'année scolaire 2007-2008. Nous lui souhaitons une bonne reprise de ses activités.

Mme Bandelier Meystre a été remplacée durant son congé par Mme Liza Morandi Vuilleumier. Nous remercions Mme Morandi Vuilleumier pour les services rendus et lui souhaitons une bonne continuation.

En physiothérapie, nous avons enregistré la démission de Mme Christine Koeune Staub qui a souhaité donner une autre orientation à sa vie professionnelle. Mme Koeune Staub est titulaire de la Licence en Kinésithérapie et Réadaptation délivrée par l'Université de Liège en 1999. Elle a travaillé pendant plusieurs années à l'Hôpital de Pourtalès à Neuchâtel avant de rejoindre notre institution. Dans notre ÉS, elle a travaillé à plein temps de 2001 à 2007, puis à 50% d'octobre 2007 au 31 juillet 2008. Durant ces années, nous avons pu compter sur sa collaboration efficace et dynamique. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et formons nos vœux les meilleurs pour son avenir.

Après une analyse fine des besoins en matière de physiothérapie, nous avons engagé dès août 2008 Mme Pascale Forrer-Jost pour un poste de 30%. Mme Forrer-Jost a obtenu son diplôme de physiothérapeute en 1991 (Feusi, Schulzentrum Bern). Elle a ensuite enrichi son parcours avec plusieurs expériences professionnelles dans différents hôpitaux et centres de pédagogie curative. Mme Forrer-Jost a par ailleurs accompli plusieurs formations complémentaires. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de notre ÉS et nous réjouissons de compter sur ses compétences.

Dans le secteur psychologie, nous avons enregistré la démission de Mme Valérie Béguin qui a souhaité redéployer son activité professionnelle entièrement sur le SMP-ea (Service médico-psychologique pour enfants et adolescents) en tant que psychothérapeute. Nous

aurons la chance de la côtoyer encore puisque Mme Béguin assurera une partie de son poste dans nos bâtiments dans le cadre de la convention qui nous lie au SMP-ea. Nous remercions Mme Béguin de ces années passées au service de nos élèves et collaborateurs et nous réjouissons de continuer notre collaboration dans le cadre de sa nouvelle fonction.

Pour remplacer Mme Valérie Béguin, nous avons engagé dès août 2008 Mme Virginie Béguin en qualité de psychologue pour un poste à 50%. Mme Virginie Béguin est titulaire d'une licence en psychologie (orientation : enfant, éducation et sociale) obtenue à l'Université de Genève en 2005. Après plusieurs stages effectués dans différents services et fondations, elle a travaillé à la Caisse Cantonale Neuchâteloise de Compensation. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Virginie Béguin et nous réjouissons de nos futures collaborations.

Dans le secteur éducatif, suite à l'engagement de M. Raymond Studer en tant que directeur-adjoint de l'ÉS du Ceras et après une analyse des besoins, nous avons engagé dès août 2008 Mme Pauline Blandenier en qualité d'éducatrice d'internat pour un poste à 60%. Mme Blandenier finit actuellement ses études à l'ÉESP de Lausanne, filière éducateur social. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre ÉS et nous réjouissons de collaborer avec elle.

L'année scolaire écoulée a vu également plusieurs modifications contractuelles. Dans le secteur scolaire, nous avons procédé à la co-titularisation de Mmes Fabienne Tillmann Hunkeler et Pierrine Guillaume-Gentil Tillmann ainsi que de Mmes Sandrine Donini et Christine Arm Emery.

Mme Joëlle Rosé a demandé et obtenu une diminution de son temps de travail. La décharge, de 6 périodes, a été reprise par Mme Christine Arm Emery.

M. Jean-Fred Boillat bénéficie d'une période de décharge pour raison d'âge. Cette décharge a été reprise par Mme Marlène Nussbaum-Guenat. Après avoir obtenu son diplôme d'institutrice (École normale de Bienne, 1980), Mme Nussbaum-Guenat a travaillé pendant plusieurs années comme enseignante avant de se diriger vers la musique et le théâtre. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de notre ÉS.

Dans le secteur orthophonie, M. Lucas Baumann a vu son temps de travail passer de 90 à 100% dès août 2008.

Dans le secteur ergothérapeute, Mme Christine Ercolani-Wilhelm a souhaité diminuer son temps de travail. Elle a passé de 70 à 60% dès août 2008.

Dans le secteur éducatif, Mme Valérie Scheurer Pelot a passé de 50% à 60%.

Mme Fabienne Tillmann Hunkeler, enseignante, a bénéficié d'un congé maternité suivi d'un congé sans solde jusqu'à fin décembre. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Pour la remplacer, nous avons engagé successivement Mme Sandra Cattin (Diplôme HEP-BEJUNE, 2007) puis Mme Marie Rebmann (Diplôme HEP-BEJUNE, 2008). Nous les remercions de leur engagement et motivation.

Mme Céline Perrin Blaser, orthophoniste, a bénéficié d'un congé maternité suivi d'un congé sans solde. Son absence durera jusqu'à fin février. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

Le remplacement de Mme Perrin Blaser est assuré par Mme Aline Boillat, jeune orthophoniste diplômée de l'Université de Genève (2008).

Au cours de l'année scolaire passée, nous avons accueilli pour des stages de longue durée : Mmes Rita Lehmann et Maëva Boillat (secteur éducatif). Cette année, nous accueillons Mmes Eloïse Tanner (secteur éducatif), Oriane Jacquet (secteur orthophonie) et Noémie Dubied (secteur ergothérapie).

### **Unité ambulatoire du langage (UAL)**

L'UAL est reconnue comme prestataire en matière de soutien pédagogique spécialisé (SPS) sous l'égide de l'OES. Les signalements concernent des élèves scolarisés dans les classes régulières et qui relèvent des critères médicaux reconnus (graves troubles de l'élocution et du langage pour notre UAL) dans le cadre des prestations octroyées par l'OES.

Notre UAL s'est agrandie avec le passage de 1 EPT à 2 EPT. Nos trois enseignantes (Mmes Calame Ruffieux, Dégerine et Robert-Nicoud) suivent actuellement 14 élèves (8 élèves étaient suivis l'année scolaire passée). Par ailleurs, nous avons enrichi l'offre de cette structure par un module « coaching » autour des problèmes d'apprentissage liés à la dysphasie et ce au profit des enseignants titulaires.

La capacité de réponse de notre UAL reste cependant limitée. En collaboration avec l'OES, nous avons imaginé les ajustements nécessaires au niveau des procédures pour l'attribution des mesures SPS. Depuis la rentrée d'août 2008, le SPS de l'UAL est piloté selon une procédure particulière : les demandes sont gérées au sein même de l'école régulière par l'intermédiaire des assistants d'inspection scolaire, des inspecteurs d'arrondissement ou des directions d'école. Les mesures sont attribuées selon une répartition cantonale octroyant un nombre de périodes précises à chacun des arrondissements scolaires et aux trois villes (La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et le Locle). La clé de répartition est définie chaque année par l'OES avec le concours de la conférence des inspecteurs et des directeurs de l'enseignement primaire (CIDEP). La direction de l'ÉS sera naturellement associée à cette démarche. Le processus achevé, en vue de l'échéance du 31 mars, les demandes retenues sont adressées par l'autorité scolaire à l'OES pour instruction du dossier et préavis de l'inspectrice de l'enseignement spécialisé. Si les demandes correspondent aux critères d'octroi, elles sont transmises à la commission d'indication. Ensuite, sur cette base, l'OES rend sa décision.

Nos interactions avec l'équipe UAL sont régulières et riches en partages et réflexions. Je remercie nos enseignantes de l'UAL pour la qualité de leur engagement au service des élèves suivis.

### **Secteur scolaire**

Nous avons admis 22 nouveaux élèves. Pour absorber une partie des demandes, et avec l'aval de l'OES nous avons ouvert une 10<sup>ème</sup> classe, laquelle a été confiée à Mme Émilie Duroux.

J'ai décrit dans mon billet les caractéristiques de cette population nouvellement accueillie et souligné les défis que nous pose l'arrivée d'un grand nombre d'élèves du secondaire en matière de prise en charge de la fin de leur scolarité et de préparation de leur future insertion socio-professionnelle. La construction d'un projet de formation permettant aux jeunes de trouver la place à laquelle ils ont droit dans notre société est en effet une patiente et subtile entreprise. Elle mobilise plusieurs ingrédients et axes de travail avec plusieurs partenaires : l'élève d'abord, ses parents, l'UF, les offices cantonaux AI, les maîtres d'apprentissage, etc.

Les évolutions disjointes des deux entités constituant notre fondation (ÉS et UF) ont des conséquences importantes sur les modalités de prise en charge de nos élèves qui arrivent en fin de scolarité et sur leur accès à l'UF.

En effet, les mesures de formation professionnelle, contrairement aux mesures de formation scolaire spéciale, continuent de relever de l'AI. Ceci implique que pour accéder à l'UF (qui est un centre de formation professionnelle AI), nos élèves doivent être au bénéfice de mesures professionnelles. Par ailleurs, étant donné les sources de financement différentes des deux entités (ÉS et UF, jadis les deux sous le régime AI), des organisations comme l'année de préformation et la possibilité pour les élèves de l'ÉS de suivre le module « entraînement au travail » à l'UF ont été supprimées. Désormais, nos élèves, pour accéder à l'UF, doivent être admis selon une procédure appliquée à tous les élèves candidats pour une année d'orientation ou pour l'accompagnement d'une formation professionnelle : CFC, AFP, formation élémentaire, formation en entreprise.

Ces différents éléments ont fait l'objet d'un rapport (novembre 2007) à l'intention du Comité exécutif et d'une lettre explicative aux parents.

Nos enseignants s'investissent de manière rigoureuse dans ces différentes démarches et apportent un appui pertinent et conséquent aux parents de nos élèves. En interaction avec la direction et le secteur ergothérapeute, ils continuent de mettre en place des solutions créatives pour organiser le « rapatriement » de l'entraînement au travail à l'ÉS. Je leur adresse mes vifs remerciements.

Mes remerciements vont également à nos collègues de l'UF (directeur, responsables d'antenne, personnel) qui interagissent continuellement, activement et efficacement dans ce nouveau contexte de collaboration.

La classe de M. André Tissot-Daguette affine son profil mettant l'accent sur la pratique et les enjeux de l'orientation professionnelle. L'équipe (enseignant, éducateur, orthophoniste et ergothérapeute) œuvrant autour de cette classe a bénéficié d'une journée de réflexion (le 17 janvier 2008). A l'issue de cette journée, un rapport a été transmis à la direction et une rencontre entre celle-ci et l'équipe a été organisée. La direction, convaincue de l'importance du dispositif autour de cette classe, a mis en place les ressources nécessaires pour stabiliser l'équipe et favoriser une dynamique de complémentarité pluridisciplinaire.

Deux de nos enseignants (MM. Lionnel Dubois et André Tissot-Daguette) utilisaient à titre expérimental Médialexie (logiciel informatique d'aide à l'écriture pour les personnes dyslexiques utilisant des technologies vocales) avec quelques élèves de leurs classes. Avec le colloque enseignant, et plus spécialement avec nos deux correspondants informatique (MM. Claude-Alain Thomann et André Tissot-Daguette), la direction de l'ÉS a conduit un ensemble de réflexions sur la pertinence d'étendre l'utilisation de Médialexie à l'ensemble des classes. Les échos ont été favorables et la direction a présenté une demande de crédit au Comité exécutif lors de sa séance du 10 septembre 2008 pour l'achat de 10 licences de Médialexie. Notre demande a été acceptée ce dont nous remercions le Comité exécutif. Nous remercions également l'équipe enseignante et nos deux correspondants informatique pour leur ouverture et leur volonté de s'engager dans de nouveaux défis professionnels.

#### **Réseau interdisciplinaire autour de la classe de M. Lionnel Dubois**

Ce dispositif vit sa 3<sup>ème</sup> année d'activité. Mme Caroline André, ergothérapeute, a remplacé Mme Isabelle Fréchette au sein de ce réseau. Les différents intervenants continuent la coordination de leurs actions en faveur de nos élèves. Nous les en remercions vivement.

#### **Réseau interdisciplinaire autour de la classe de Mme Anouk Pipoz**

L'équipe œuvrant dans cette classe a produit un rapport qui relate le contexte qui a conduit à la mise en place du dispositif, les objectifs visés, les démarches et postulats pédagogiques adoptés. Une rencontre entre cette équipe et la direction a permis d'échanger sur les différents défis et perspectives qui se présentent et sur les ajustements

envisageables pour incorporer les différentes modifications survenues dans la structure de la classe.

Mme Aline Boillat a remplacé Mme Céline Perrin Blaser au sein de ce réseau. Nous remercions les différentes intervenantes pour leur engagement en faveur de nos élèves.

### **Ergothérapie**

Ce secteur se voit en interaction avec l'école enfantine et primaire de La Chaux-de-Fonds à travers le projet TAC (Troubles de l'acquisition de la coordination). Une de nos ergothérapeutes, Mme Christine Ercolani-Wilhelm, intervient dans les classes à travers des conseils, des sensibilisations, des ateliers, etc., autour des problèmes liés à la maladresse motrice, au bénéfice des élèves et des enseignants.

Depuis la rentrée 08-09, le volume d'intervention de Mme Ercolani est passé à six périodes (avant, deux périodes) et couvre les trois secteurs géographiques de l'école enfantine et primaire de La Chaux-de-Fonds.

Les enseignants de cette école ont eu une séance d'information, le 2 septembre dernier. Cette séance a vu l'intervention de Mme Danielle Gubser-Mercati, notre ancien médecin, qui a joué un rôle important dans la mise en place de cette expérience, de Mme Christine Ercolani et de trois enseignantes de l'école enfantine et primaire de La Chaux-de-Fonds. Ces dernières ont toutes livré des témoignages positifs sur le déroulement de leurs interactions avec notre ergothérapeute.

Les parents des élèves de l'école enfantine et primaire de La Chaux-de-Fonds ont reçu un courrier les informant de l'intervention de notre ergothérapeute et les enseignants ont reçu le plan de passage de Mme Ercolani dans les classes.

Nous remercions Mme Ercolani pour son investissement dans ce projet institutionnel et la direction de l'école enfantine et primaire de La Chaux-de-Fonds pour son excellente collaboration.

La direction a donné mandat au secteur ergothérapeute de mener une réflexion sur l'utilisation des locaux dans une vision qui dépasse les limitations « géographiques » et qui consacre un découpage « modulaire » de l'espace. Les travaux sont en cours dans la perspective d'opérationnaliser le concept à la rentrée scolaire prochaine.

Nous remercions l'équipe ergothérapeute de son engagement dans ces différents processus de réflexion.

### **Orthophonie**

L'accueil d'une population présentant majoritairement des troubles du langage amène inmanquablement une croissance de ce secteur.

Ses interactions avec les autres entités de l'institution se développent constamment à travers différentes modalités : réseaux interdisciplinaires serrés autour des classes (Mme Doris Michaud Gerber pour la classe de M. Dubois, Mme Céline Perrin Blaser pour la classe de Mme Pipoz et M. Lucas Baumann pour la classe de M. Tissot-Daguette), ateliers faisant interagir l'instituteur et l'orthophoniste, utilisation de Médialexie, etc.

Nous remercions l'équipe orthophoniste de ses actives démarches.

## **Physiothérapie**

Les changements de la population d'élèves accueillie à l'ÉS du Ceras nous amènent à engager un ensemble de réflexions sur le repositionnement de ce secteur et son branchement sur de nouvelles possibilités d'action et d'interaction.

Nos physiothérapeutes abordent ce contexte de questionnement de l'identité professionnelle avec sérénité et volonté d'engager de nouveaux modèles de travail. Nous les remercions pour leur souplesse et leur dynamisme.

## **Secteur éducatif**

La diminution du nombre d'élèves internes, en lien notamment avec le contexte RPT qui engendre une nouvelle dynamique dans les relations BEJUNE, nous impose une réflexion sur le repositionnement de l'action éducative au sein de notre ÉS.

Plusieurs démarches ont été entreprises par la direction et le Comité exécutif pour répondre à cette préoccupation : correspondances et rencontres avec les autorités bernoises et jurassiennes dans le but de connaître leurs futurs besoins en matière scolaire et d'accueil à l'internat, institution d'une commission à l'interne chargée de redéfinir l'action éducative en fonction du nouveau contexte.

Le mandat de cette commission, intitulée « Offre éducative de l'ÉS du Ceras », a été avalisé par le Comité exécutif lors de sa séance du 22 octobre 2008. Les travaux pourront donc démarrer. Ils conduiront à la production d'un rapport à l'intention du Comité exécutif. Cette commission mobilisera les membres de la direction pédagogique et administrative, un membre du Comité exécutif et des délégués des différents secteurs. Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement en faveur de notre ÉS.

Nos remerciements vont plus spécialement à l'équipe éducative qui aborde les enjeux complexes de ce processus de réflexion avec sérénité et volonté de prioriser les besoins de nos élèves.

## **Secteur de l'animation**

### *Festivités de fin d'année civile*

Le 20 décembre 2008 nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir les parents de nos élèves dans le cadre d'une soirée conviviale. Différentes manifestations ont été préparées à leur intention : marché de Noël, prestation chorale, diaporama, collation, etc. Les parents ont répondu en nombre à notre invitation. Nous leur sommes reconnaissant de ce signe de confiance.

### *APH (Activités physiques hivernales)*

Trois journées d'animation sportives ont eu lieu en février 2008. Elles ont permis à tous les élèves de s'inscrire dans des activités sportives hivernales comme le ski de piste, le ski de fond, la luge, le bob, la randonnée en raquettes.

### *Joutes sportives*

L'avant-dernière semaine d'école a été consacrée aux joutes sportives. Nos élèves ont pu s'essayer à différentes disciplines sportives et/ou activités : athlétisme, pétanque, ping-pong, tir à la corde, grimpe, rallye, tournois, jeux d'adresse, jeux sur ordinateur, etc.

### *Camps d'été 2008*

L'été passé, nous avons expérimenté une nouvelle formule pour l'organisation des camps. Trois équipes ont été constituées. Les camps ont été placés sous la responsabilité des deux animateurs et du soussigné. La première équipe (Classes de Mmes Pipoz, Gammeter et Tillmann Hunkeler/Guillaume-Gentil) s'est rendue au Chalet « La Cierne » aux Paccots (FR), les deux autres ont franchi la frontière helvético-française pour aller à L'Isle sur Sorgue

(Classes de MM. Boillat, Thomann et Tissot-Daguette) et à La Roque sur Cèze (Classes de Mmes Donini/Arm Emery et Rosé et de M. Dubois).

Nous remercions vivement tous les participants pour leur implication et leur disponibilité. La qualité de l'engagement des collaborateurs a permis le succès de ces nombreuses activités.

Nous remercions particulièrement les animateurs qui ont coordonné avec savoir-faire l'organisation et la mise en place de l'ensemble de ces manifestations.

### **Nécrologie**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de M. David Pelot, époux de Mme Valérie Scheurer Pelot, notre éducatrice de l'internat. Nous présentons nos sincères condoléances à notre collègue et à sa famille.

### **SMPea (Service médico-pédagogique pour enfants et adolescents)**

Notre collaboration avec le SMPea sera certainement appelée à se prononcer en lien avec les problématiques psychoaffectives de plus en plus constatées au sein de la population accueillie.

Ces interactions, en lien avec le rattachement du SMPea au CNP (Centre neuchâtelois de psychiatrie), vont probablement s'opérer dans un nouveau contexte.

### **Autres collaborations**

Notre collaboration avec les Offices cantonaux (BEJUNE) AI continue de se déployer dans un contexte changeant (RPT). Nous les remercions vivement de leur disponibilité et de leur précieuse contribution au suivi des parcours d'orientation professionnelle de nos élèves.

Nous poursuivons notre collaboration avec le Groupe d'Information Sexuelle (GIS) et d'éducation à la santé du canton de Neuchâtel. Différentes interventions ont eu lieu ou sont programmées pour novembre 2008 et dès janvier 2009.

Diverses animations en relation avec l'éducation routière sont prévues dès janvier 2009.

Le contrôle dentaire est toujours effectué à notre pleine et entière satisfaction par le cabinet du docteur Kramer, à Cernier.

L'Aumônerie spécialisée contribue toujours au programme des élèves concernés. Nous remercions ces collègues qui conduisent leur mandat en parfaite collaboration avec l'ÉS du Ceras.

### **Jubilés**

Nous remercions chaleureusement nos jubilaires pour leurs années de fructueuse collaboration et de fidélité au sein de notre fondation :

- Pour 35 ans de maison :
  - Mme Geneviève Kohler-Gentil, ergothérapeute ;
- Pour 30 ans de maison :
  - M. Jean-Fred Boillat, enseignant spécialisé ;
- Pour 20 ans de maison :
  - Mme Christiane Flückiger, maîtresse d'économie et activités créatrices sur textile ;
  - M. Jean-François Iseli, directeur administratif et financier de la fondation ;
  - M. Raymond Studer, directeur-adjoint de l'ÉS du Ceras ;
- Pour 10 ans de maison :
  - Mme Christine Arm Emery, enseignante ;
  - Mme Valérie Scheurer-Pelot, éducatrice de l'internat.

## **Torrée**

Comme à l'accoutumée en automne, l'ÉS du Ceras a organisé sa traditionnelle torrée le 25 septembre 2008. Nous sommes donc partis sur les hauteurs de La Chaux-de-Fonds pour y faire un feu et déguster saucissons et cervelas. La journée fut appréciée de tous : direction, personnel et élèves. Merci aux collaborateurs qui se sont impliqués dans l'organisation de ce moment convivial.

## **Élèves**

### **Départs**

Nous avons enregistré le départ d'une élève en cours d'année scolaire 2007-2008.

Un élève a été retiré de l'ÉS du Ceras la semaine précédant la rentrée scolaire 2008.

L'été passé nous avons pris congé de 13 élèves. Leurs projets de sortie sont décrits brièvement dans le tableau ci-dessous :

<b>Lieu de formation ou atelier protégé</b>	<b>Garçons</b>	<b>Filles</b>
UF du Ceras, entreprise	3	1
UF du Ceras, année d'orientation	1	2
Réorientation vers une autre école spécialisée	1	
Alfaset (Serrières)/Foyer Handicap (La Chaux-de-Fonds)	1	1
Centre professionnel du Littoral neuchâtelois		1
Centre de formation professionnelle spécialisée Le Repuis, Grandson	1	
Maison Les Fins, France	1	
<b>Totaux</b>	8	5
	13	

### **Admissions**

En raison des départs mentionnés plus haut et de l'ouverture d'une classe supplémentaire, 22 nouveaux élèves ont pu être admis pour l'année scolaire 2008-2009. Ce nombre est inédit dans l'historique des admissions au Ceras. Nous remercions tous nos collaborateurs qui se sont investis dans l'organisation des stages et des bilans.

### **Effectifs de la rentrée scolaire d'août 2008**

À la rentrée scolaire, l'effectif de l'ÉS comprenait 190 enfants et adolescents.

- 79 élèves répartis dans nos 10 classes internes ;
- 14 élèves suivis par notre UAL ;
- 97 enfants et jeunes suivis par l'unité ambulatoire de traitement.

La Chaux-de-Fonds, novembre 2008

Saïd Khamlichi

